

**RAPPORT
TECHNIQUE
TECHNICAL
REPORT**

**CEI
IEC
1360-3**

Première édition
First edition
1995-10

**Types normalisés d'éléments de données
avec plan de classification pour
composants électriques –**

Partie 3:
Procédures de validation et de maintenance

**Standard data element types with
associated classification scheme for
electric components –**

Part 3:
Maintenance and validation procedures



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 1360-3: 1995

Numéros des publications

Depuis le 1^{er} janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60 000.

Publications consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles dans le Catalogue de la CEI.

Les renseignements relatifs à des questions à l'étude et des travaux en cours entrepris par le comité technique qui a établi cette publication, ainsi que la liste des publications établies, se trouvent dans les documents ci-dessous:

- «Site web» de la CEI*
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement et mis à jour régulièrement (Catalogue en ligne)*
- **Bulletin de la CEI**
Disponible à la fois au «site web» de la CEI* et comme périodique imprimé

Terminologie, symboles graphiques et littéraux

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 60050: *Vocabulaire Electrotechnique International (VEI)*.

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera la CEI 60027: *Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique*, la CEI 60417: *Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles*, et la CEI 60617: *Symboles graphiques pour schémas*.

* Voir adresse «site web» sur la page de titre.

Numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60 000 series.

Consolidated publications

Consolidated versions of some IEC publications including amendments are available. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available in the IEC catalogue.

Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is to be found at the following IEC sources:

- **IEC web site***
- **Catalogue of IEC publications**
Published yearly with regular updates (On-line catalogue)*
- **IEC Bulletin**
Available both at the IEC web site* and as a printed periodical

Terminology, graphical and letter symbols

For general terminology, readers are referred to IEC 60050: *International Electrotechnical Vocabulary (IEV)*.

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications IEC 60027: *Letter symbols to be used in electrical technology*, IEC 60417: *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets* and IEC 60617: *Graphical symbols for diagrams*.

* See web site address on title page.

**RAPPORT
TECHNIQUE – TYPE 3
TECHNICAL
REPORT – TYPE 3**

**CEI
IEC
1360-3**

Première édition
First edition
1995-10

**Types normalisés d'éléments de données
avec plan de classification pour
composants électriques –**

Partie 3:
Procédures de validation et de maintenance

**Standard data element types with
associated classification scheme for
electric components –**

Part 3:
Maintenance and validation procedures

© CEI 1995 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

L

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
Articles	Pages
1 Généralités	8
1.1 Domaine d'application et objet	8
1.2 Document de référence	8
2 Définitions	8
3 Organismes responsables	10
4 Agence de validation	10
4.1 Composition de l'agence de validation	10
4.2 Rôle de l'agence de validation	12
4.3 Responsabilité de l'agence de validation	12
5 Agence de maintenance	12
5.1 Composition de l'agence de maintenance	12
5.2 Rôle de l'agence de maintenance	12
5.3 Responsabilité de l'agence de maintenance	14
6 Procédures relatives à la publication de nouvelles définitions des types d'éléments de données et aux amendements	14
6.1 Action par le demandeur	14
6.2 Actions par l'agence de maintenance	14
6.3 Actions par l'agence de validation	16
6.4 Actions par les groupes de validation	16
7 Publication et dissémination des informations	16
8 Procédure d'appel	18
Annexe A – Demande pour un nouveau type d'éléments de données	20

CONTENTS

FOREWORD	5
Clause	Page
1 General	9
1.1 Scope and object	9
1.2 Reference document	9
2 Definitions	9
3 Responsible bodies	11
4 Validation agency	11
4.1 Composition of the validation agency	11
4.2 Role of the validation agency	13
4.3 Responsibility of the validation agency	13
5 Maintenance agency	13
5.1 Composition of the maintenance agency	13
5.2 Role of the maintenance agency	13
5.3 Responsibility of the maintenance agency	15
6 Procedures for issue of new data element type definitions, and for amendments	15
6.1 Action by the applicant	15
6.2 Actions by the maintenance agency	15
6.3 Actions by the validation agency	17
6.4 Actions by validation groups	17
7 Publication and dissemination of information	17
8 Appeal procedure	19
Annex A – Application for a new data element type	21

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

TYPES NORMALISÉS D'ÉLÉMENTS DE DONNÉES AVEC PLAN DE CLASSIFICATION POUR COMPOSANTS ÉLECTRIQUES – Partie 3: Procédures de validation et de maintenance

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Electrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI entre autres activités, publie des Normes internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par les comités d'études où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 3) Ces décisions constituent des recommandations internationales publiées sous forme de normes, de rapports techniques ou de guides et agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.

La tâche principale des comités d'études de la CEI est d'élaborer des Normes internationales. Exceptionnellement, un comité d'études peut proposer la publication d'un rapport technique de l'un des types suivants:

- type 1, lorsque, en dépit de maints efforts, l'accord requis ne peut être réalisé en faveur de la publication d'une Norme internationale;
- type 2, lorsque le sujet en question est encore en cours de développement technique ou lorsque, pour une raison quelconque, la possibilité d'un accord pour la publication d'une Norme internationale peut être envisagée pour l'avenir mais pas dans l'immédiat;
- type 3, lorsqu'un comité d'études a réuni des données de nature différente de celles qui sont normalement publiées comme Normes internationales, cela pouvant comprendre, par exemple, des informations sur l'état de la technique.

Les rapports techniques de types 1 et 2 font l'objet d'un nouvel examen trois ans au plus tard après leur publication afin de décider éventuellement de leur transformation en Normes internationales. Les rapports techniques de type 3 ne doivent pas nécessairement être révisés avant que les données qu'ils contiennent ne soient plus jugées valables ou utiles.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**STANDARD DATA ELEMENT TYPES WITH ASSOCIATED CLASSIFICATION
SCHEME FOR ELECTRIC COMPONENTS—****Part 3 : Maintenance and validation procedures**

FOREWORD

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a world wide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international cooperation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, prepared by technical committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subject dealt with.
- 3) They have the form of recommendations for international use published in the form of standards, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.

The main task of the IEC technical committees is to prepare International Standards. In exceptional circumstances, a technical committee may propose the publication of a technical report of one of the following types:

- type 1, when the required support cannot be obtained for the publication of an International Standard, despite repeated efforts;
- type 2, when the subject is still under technical development or when for any other reason there is the future but not immediate possibility of an agreement on an International Standard;
- type 3, when a technical committee has collected data of a different kind from that which is normally published as an International Standard, for example "state of the art".

Technical report of types 1 and 2 are subject to review within three years of publication to decide whether they can be transformed into International Standards. Technical reports of type 3 do not necessarily have to be reviewed until the data they provide are considered to be no longer valid or useful.

La CEI 1360-3 rapport technique de type 3 a été établie par le sous-comité 3D: Ensembles de données pour bibliothèques de composants électriques, du comité d'études 3 de la CEI: Documentation et symboles graphiques.

Le texte de ce rapport technique est issu des documents suivantes:

Projet de comité	Rapport de vote
3D/32/CDV	3D/36/RVC

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de ce rapport technique.

La CEI 1360 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Types normalisés d'éléments de données avec plan de classification pour composants électriques*:

- Partie 1 : Définitions - Principes et méthodes
- Partie 2 : Schéma d'un dictionnaire EXPRESS
- Partie 3 : Procédures de validation et de maintenance
- Partie 4 : Collection de référence CEI des types normalisés d'éléments de données, des classes de composants et des termes (à l'étude).

Le présent rapport technique constitue la 3ème partie de la norme internationale CEI 1360. Etant donné que la collection de référence de la CEI des types normalisés d'éléments de données, des classes de composants et des termes constituera une collection évolutive, il y a lieu d'établir des procédures afin de gérer les additions de nouveaux membres ainsi que les mises à jour des membres actuels de la collection de référence de la CEI.

Le présent rapport donne des prescriptions pour de telles procédures.

L'annexe A fait partie intégrante de ce rapport technique.

IEC 1360-3 which is a technical report of type 3 has been prepared by sub-committee 3D: Data sets for libraries of electric component data, of IEC technical committee 3: Documentation and graphical symbols.

The text of this technical report is based on the following documents:

Committee draft	Report on voting
3D/32/CDV	3D/36/RVC

Full information on the voting for the approval of this technical report can be found in the report on voting indicated in the above table.

IEC 1360 consists of the following parts, under the general title *Standard data element types with associated classification scheme for electric components*:

- Part 1 : Definitions - Principles and methods
- Part 2 : EXPRESS dictionary schema
- Part 3 : Maintenance and validation procedures
- Part 4 : IEC reference collection of standard data element types, component classes and terms (under consideration).

This technical report forms part 3 of the International Standard IEC 1360. As the IEC reference collection of standard data element types, component classes and terms will be a living collection, procedures are needed to manage the addition of new members to, and the updates of existing members of, the IEC reference collection.

This technical report prescribes such procedures.

Annex A forms an integral part of this standard.

TYPES NORMALISÉS D'ÉLÉMENTS DE DONNÉES AVEC PLAN DE CLASSIFICATION POUR COMPOSANTS ÉLECTRIQUES –

Partie 3: Procédures de validation et de maintenance

1 Généralités

1.1 *Domaine d'application et objet*

Le présent rapport technique constitue la partie 3 de la CEI 1360 et indique les procédures à suivre par l'agence de validation et l'agence de maintenance de la collection de référence de la CEI des définitions des types normalisés d'éléments de données techniques avec plans de classification et définitions des termes (= la collection de référence de la CEI) conformément à la CEI 1360-1.

Il a pour objet de préciser les procédures à suivre en ce qui concerne la collection de référence de la CEI par:

- l'agence de validation dans le processus de validation des demandes pour la définition de nouveaux types d'éléments de données, la mise à jour des types d'éléments de données existants et/ou la suppression des types d'éléments de données dans la collection de référence de la CEI; et
- l'agence de maintenance en créant et en mettant à jour la collection de référence de la CEI et en la rendant disponible pour être utilisée en formats convenables.

1.2 *Document de référence*

CEI 1360-1: 1995, *Types normalisés d'éléments de données avec plan de classification pour composants électriques – Partie 1: Définitions – Principes et méthodes*

2 Définitions

Pour les besoins du présent rapport technique, les définitions indiquées à l'article 2 de la CEI 1360-1 s'appliquent. Les définitions supplémentaires suivantes s'appliquent au présent rapport technique:

- 2.1 agence de validation:** Commission désignée par le Conseil de la CEI qui a le pouvoir de valider les demandes pour les définitions des types d'éléments de données, la classe de composants associée et les définitions des termes, pour leur inclusion dans les collections de références de la CEI respectives.
- 2.2 groupe de validation:** Un ou plusieurs spécialistes individuels, identifiés par l'*agence de validation* qui seraient normalement des personnes participant aux comités d'études de la CEI ou leurs groupes de travail, avec la responsabilité de faire des recommandations à l'*agence de validation*.
- 2.3 agence de maintenance:** Organisation qui a la responsabilité, sous l'autorité du Conseil de la CEI, de tenir à jour les collections de références de la CEI des définitions des types d'éléments de données, des définitions des classes des composants et des termes, et de les rendre disponibles dans des formats appropriés en tant que service aux abonnés.

STANDARD DATA ELEMENT TYPES WITH ASSOCIATED CLASSIFICATION SCHEME FOR ELECTRIC COMPONENTS-

Part 3 : Maintenance and validation procedures

1 General

1.1 Scope and object

This technical report forming a part of an international standard specifies the procedures to be followed by the validation agency and the maintenance agency of the IEC reference collection of standard technical data element type definitions, with associated classification schemes and term definitions (= IEC reference collection), in compliance with IEC 1360-1.

The object of this part of IEC 1360 is to specify the procedures to be followed regarding the IEC reference collection by:

- the validation agency in the validation process of requests for the definition of new data element types, the updating of existing data element types and/or the deletion of data element types in the IEC reference collection; and
- the maintenance agency in creating and updating the IEC reference collection and in making it available for use in suitable formats.

1.2 Reference document

IEC 1360-1: 1995, *Standard data element types with associated classification scheme for electric components – Part 1: Definitions – Principles and methods*

2 Definitions

For the purpose of this technical report, the definitions as given in clause 2 of IEC 1360-1 apply. The following additional definitions apply to this technical report:

- 2.1 validation agency:** A committee appointed by the IEC Council, which has the authority to validate requests for data element type definitions and associated component class and term definitions, for inclusion in the respective IEC reference collections.
- 2.2 validation group:** One or more individual specialists, identified by the *validation agency*, who would normally be individuals participating in IEC technical committees or their working groups, with the responsibility to make recommendations to the *validation agency*.
- 2.3 maintenance agency:** An organization which has the responsibility under the authority of the IEC Council to maintain the IEC reference collections of data element type definitions, component class definitions and terms and to make them available in suitable formats as a service to subscribers.

3 Organismes responsables

Le contrôle et l'exploitation de la collection de référence de la CEI des types normalisés d'éléments de données techniques avec plan de classification pour composants électriques et les définitions des termes en liaison avec la signification de la valeur des types d'éléments de données de classification qui satisfont aux règles de la CEI 1360-1 doivent être effectués par deux organismes:

- l'agence de validation; et
- l'agence de maintenance.

La figure 1 illustre les correspondances entre les différents organismes concernés et le flux relatif à la procédure pendant le processus de validation.

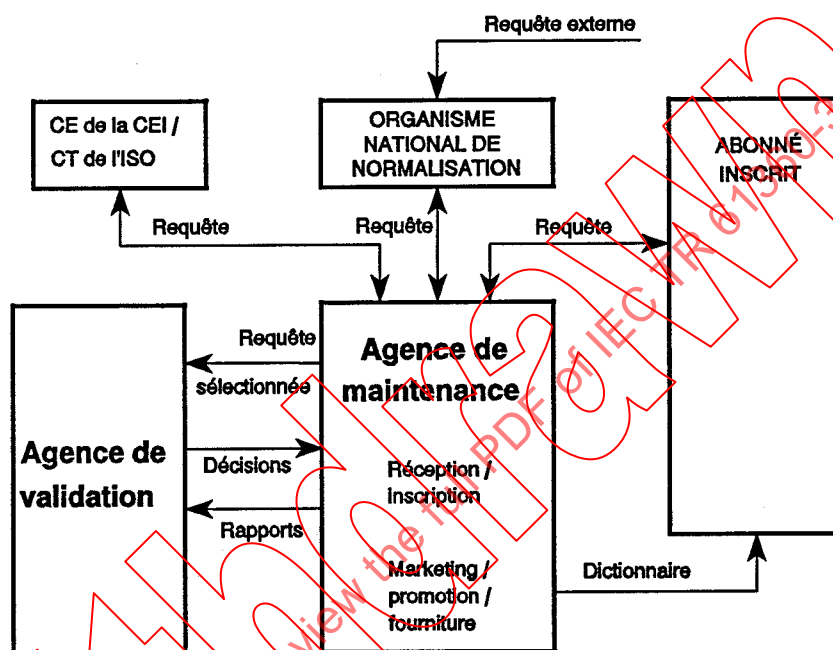


Figure 1 - Plan de maintenance/validation

4 Agence de validation

4.1 Composition de l'agence de validation

L'appartenance comme membre de l'agence de validation doit être approuvée par le Conseil de la CEI. Initialement, il est recommandé que parmi ces membres, il y ait un représentant proposé par chacun des organismes membres de la CEI participant activement au Comité d'études 3 de la CEI.

Il est permis à l'agence de validation de s'appuyer sur des experts provenant des groupes de travail de la CEI chargés des différents domaines d'intérêt.

L'agence de validation est autorisée à rechercher et/ou organiser l'avis d'experts extérieurs, si nécessaire.

Chaque membre de l'agence de validation dispose d'une voix.

3 Responsible bodies

The control and exploitation of the IEC reference collection of standard technical data element types with associated classification scheme for electric components and term definitions associated with the value meaning of classifying data element types, which comply with the requirements of IEC 1360-1 shall be carried out by two bodies:

- the validation agency; and
- the maintenance agency.

Figure 1 illustrates the relationships among the various bodies concerned, and the procedure-flow during the validation process.

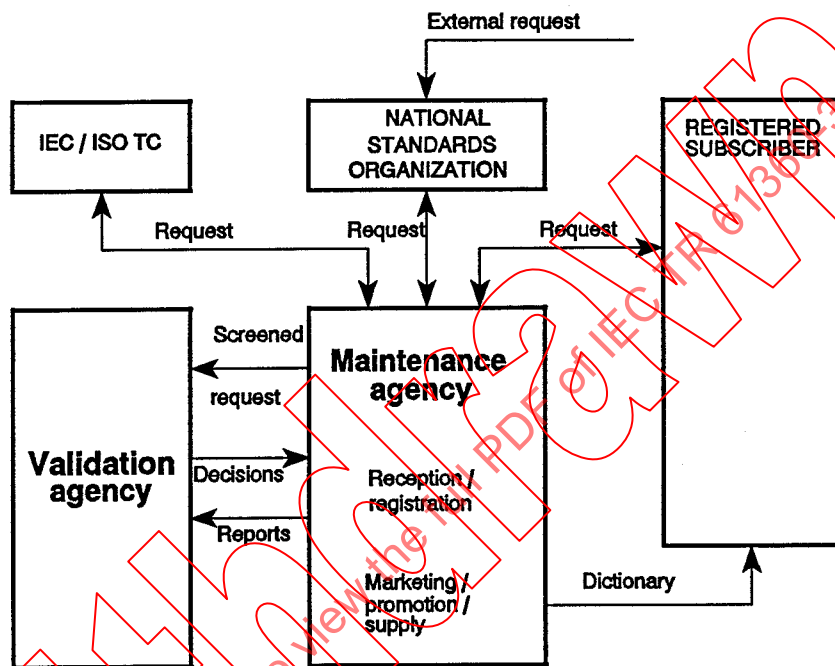


Figure 1 - Maintenance/validation scheme

4 Validation agency

4.1 Composition of the validation agency

The membership of the validation agency shall be approved by the IEC Council. Initially, it should consist of one nominated representative from each of the IEC member bodies participating actively in IEC technical committee 3.

The validation agency may rely on experts from IEC working groups dealing with the various fields of interest.

The validation agency is authorized to seek and/or organize external expert advice where necessary.

Each member of the validation agency has one vote.

4.2 Rôle de l'agence de validation

L'agence de validation, sous l'autorité du Conseil de la CEI, dont l'organisation et la responsabilité sont imputés au CE 3 de la CEI, est chargée des fonctions suivantes, afin de s'assurer que, en ce qui concerne les modifications ultérieures apportées à la collection de référence de la CEI, les entrées dans cette collection de référence satisfont à la norme internationale:

- attribuer un identificateur unique aux définitions des type d'éléments de données (DET) nouvellement demandées;
- déterminer un domaine d'expertise à l'intérieur duquel se situe la demande reçue;
- adresser des demandes validées à l'agence de maintenance, à l'achèvement.

4.3 Responsabilité de l'agence de validation

La responsabilité des membres de l'agence de validation est de:

- déterminer les conditions à remplir nécessaires pour qu'une définition des types d'éléments de données soit incluse dans la collection de référence de la CEI;
- définir les procédures à suivre par un demandeur pour une définition des types d'éléments de données et par l'agence de validation;
- déterminer la nécessité pour les définitions de termes nouveaux (= signification(s) de la valeur des types d'éléments de données de classification);
- adresser des demandes aux animateurs des groupes de validation dans les domaines d'expertise correspondants;
- déterminer les procédures en vue de la publication et de la dissémination des définitions des types d'éléments de données;
- superviser l'avancement des demandes pour les définitions des types d'éléments de données pour s'assurer que les décisions sont prises dans le délai convenu.

5 Agence de maintenance

5.1 Composition de l'agence de maintenance

L'agence de maintenance doit être approuvée par le Conseil de la CEI.

5.2 Rôle de l'agence de maintenance

L'agence de maintenance, sous l'autorité du Conseil de la CEI, est chargée des fonctions suivantes.

En ce qui concerne le contrôle de la collection de référence de la CEI:

- établir et tenir à jour la collection de référence de la CEI avec toutes les définitions courantes des types d'éléments de données, les définitions des classes de composants et les définitions des termes;
- mettre la collection de référence de la CEI à la disposition des abonnés avec documentation afférente et un service de mise à jour (voir article 7);
- recevoir et enregistrer les requêtes pour les définitions nouvelles des types d'éléments de données;

4.2 *Role of the validation agency*

The validation agency, under the authority of the IEC Council, organized by and responsible to IEC TC3, is entrusted with the following functions, in order to ensure that, in respect of subsequent changes to the IEC reference collection, entries into this reference collection comply with the international standard:

- to assign a unique identifier to the newly requested data element type (DET) definitions;
- to determine a field of expertise within which the received request lies;
- to send validated requests to the maintenance agency on completion.

4.3 *Responsibility of the validation agency*

The responsibility of the validation agency members is:

- to determine the necessary conditions to be fulfilled for a data element type definition to be included in the IEC reference collection;
- to lay down the procedures to be followed by an applicant for a data element type definition and by the validation agency;
- to determine the necessity for the definitions of new terms (= value meaning(s) of classifying data element types);
- to send requests to validation group convenors in the relevant fields of expertise;
- to determine procedures for publication and dissemination of data element type definitions;
- to monitor progress on requests for data element type definitions to ensure that decisions are made within an arranged time frame.

5 *Maintenance agency*

5.1 *Composition of the maintenance agency*

The maintenance agency shall be approved by the IEC Council.

5.2 *Role of the maintenance agency*

The maintenance agency, under the authority of the IEC Council, is entrusted with the following functions.

In respect of control of the IEC reference collection:

- to establish and to maintain the IEC reference collection with all current data element type definitions, component class definitions and term definitions;
- to make the IEC reference collection available to the subscribers with support documentation and an updating service (see clause 7);
- to receive and to register requests for new data element type definitions.

5.3 Responsabilité de l'agence de maintenance

La responsabilité de l'agence de maintenance est de:

- garantir l'intégrité physique et la sécurité des collections de références de la CEI;
- commercialiser et stimuler la vente des collections de références de la CEI;
- fournir une aide adéquate aux abonnés;
- faire un rapport à l'agence de validation et au Bureau Central de la CEI;
- acheminer les requêtes reçues relatives aux définitions nouvelles des types d'éléments de données vers l'agence de validation;
- déterminer les conditions et le niveau des frais de consultation avec le Conseil de la CEI pour la fourniture des collections de références.

6 Procédures relatives à la publication de nouvelles définitions des types d'éléments de données et aux amendements

Une requête relative à une nouvelle définition des types d'éléments de données doit être présentée soit par un comité d'études de la CEI soit par un comité technique de l'ISO, soit par des organismes de normalisation nationaux, soit par un abonné inscrit de l'agence de maintenance.

6.1 Action par le demandeur

Les requêtes relatives aux nouvelles définitions des types d'éléments de données doivent être adressées à l'agence de maintenance en utilisant le bulletin de demande normalisé inclus à l'annexe A, ou une autre plaque électronique disponible auprès de l'agence de maintenance.

Il convient d'adresser les demandes au :

- Secrétariat de l'agence de maintenance de la collection de référence de la CEI indiqué sur le bulletin de demande ou sur la plaque électronique.

6.2 Actions par l'agence de maintenance

L'agence de maintenance doit entamer les activités suivantes:

Activités de prévalidation:

- accepter et enregistrer les demandes relatives à une nouvelle définition des types d'éléments de données;
- accuser réception de ces demandes aux demandeurs;
- vérifier si les demandes pour une nouvelle définition des types d'éléments de données satisfont aux règles fondamentales, c'est-à-dire:
 - i) si l'information fournie est suffisante;
 - ii) si l'information fournie est cohérente;
 - iii) si une définition des types d'éléments de données qui satisfait au besoin n'existe pas déjà.

5.3 *Responsibility of the maintenance agency*

The responsibility of the maintenance agency is:

- to guarantee the physical integrity and security of the IEC reference collections;
- to market and to promote the IEC reference collections;
- to provide adequate support to subscribers;
- to report to the validation agency and the IEC Central Office;
- to forward the received requests for new data element type definitions to the validation agency;
- to determine the conditions and level of charges in consultation with the IEC Council for the supply of the reference collections.

6 **Procedures for issue of new data element type definitions, and for amendments**

A request for a new data element type definition shall be submitted either by an IEC or ISO technical committee, or by national standards organizations or by a registered subscriber of the maintenance agency.

6.1 *Action by the applicant*

Requests for new data element type definitions shall be made to the maintenance agency using the standardized application form as included as annex A, or an alternative electronic template available from the maintenance agency.

Applications shall be addressed to:

- Secretariat of the maintenance agency of the IEC reference collection as indicated on the application form or on the electronic template.

6.2 *Actions by the maintenance agency*

The maintenance agency shall initiate the following activities:

Prevalidation activities:

- to accept and to register requests for a new data element type definition;
- to acknowledge the receipt of these requests to the applicants;
- to check if the requests for a new data element type definition meet the basic requirements i.e:
 - i) whether the information provided is sufficient;
 - ii) whether the information provided is consistent;
 - iii) whether a data element type definition that fulfils the need does not already exist.

En ce qui concerne les requêtes qui sont acceptées pour la validation:

- créer une nouvelle définition des types d'éléments de données dans une base de données provisoire;
- expédier les demandes acceptées pour une nouvelle définition des types d'éléments de données à l'agence de validation avec les formulaires de demande originaux et les copies de l'entrée dans la base de données provisoire;
- conserver une copie des bulletins de demande originaux.

En ce qui concerne les requêtes qui ne sont pas acceptées pour la validation:

- renvoi de la demande au demandeur en donnant les raisons.

Activités après décisions positives par l'agence de validation :

- modifier l'entrée dans la base de données provisoire, si nécessaire, et transférer l'entrée à la collection de référence de la CEI;
- mettre à jour, s'il y a lieu, les classes de composants associées;
- ajouter, s'il y a lieu, les nouveaux termes définis, à la collection de référence de la CEI
- confirmer l'entrée dans la collection de référence de la CEI au demandeur.

Activités après décisions négatives par l'agence de validation:

- supprimer l'entrée dans la base de données provisoire;
- renvoyer la demande au demandeur en donnant les raisons de la décision.

6.3 Actions par l'agence de validation

L'agence de validation doit exécuter les tâches suivantes:

- adresser une demande à l'animateur du groupe de validation chargé du domaine correspondant;
- superviser l'avancement des demandes à l'étude dans les groupes de validation;
- informer l'agence de maintenance des décisions prises.

6.4 Actions par les groupes de validation

Les groupes de validation doivent exécuter les tâches suivantes:

- faire des recommandations sur les demandes dans un intervalle de temps convenable;
- informer l'agence de validation de ses recommandations;
- examiner si les demandes ont des implications sur les définitions des autres entités dans les collections de références.

7 Publication et dissémination des informations

L'agence de maintenance doit fournir les services suivants pour la fourniture des informations relatives aux collections de références sur des supports convenables et dans un format de données convenable:

- collections de références complètes;
- mises à jour des collections de références à intervalles réguliers;
- extraits personnalisés des collections de références complètes.

For requests which are accepted for validation:

- to create a new data element type definition in a temporary data base;
- to forward accepted requests for a new data element type definition to the validation agency with the original request forms and copies of the entry in the temporary database;
- to retain a copy of the original request forms.

For requests which are not accepted for validation:

- to refer the request back to the applicant with reasons why.

Activities after positive decisions by the validation agency:

- to modify the entry in the temporary data base, if necessary, and to transfer the entry to the IEC reference collection;
- to update, if applicable, the associated component classes;
- to add, if applicable, the new defined terms to the IEC reference collection;
- to confirm the entry into the IEC reference collection to the applicant.

Activities after negative decisions by the validation agency:

- to delete the entry in the temporary data base,
- to refer the request back to the applicant with reasons for the decision.

6.3 Actions by the validation agency

The validation agency shall perform the following tasks:

- send a request to the convenor of the validation group which deals with the field within which the request lies;
- supervise the progress of requests under consideration in the validation groups;
- inform the maintenance agency of decisions.

6.4 Actions by validation groups

The validation groups shall perform the following tasks:

- make recommendations on requests within an appropriate time period;
- inform the validation agency of its recommendations;
- consider whether requests have implications on the definitions of other entities in the reference collections.

7 Publication and dissemination of information

The maintenance agency shall provide the following services for the supply of reference collection information on suitable media and in suitable data format:

- complete reference collections;
- updates of reference collections at regular intervals;
- customized extracts of the complete reference collections.

Tous les services ci-dessus doivent être accompagnés d'une documentation et de manuels d'utilisateurs appropriés.

Les droits pour les services ci-dessus doivent être fixés à des niveaux convenus avec la CEI.

Il est envisagé que la première édition soit une copie papier mais on estime que les amendements ultérieurs qui comprendront les types d'éléments de données ajoutés par les agences de validation et de maintenance entraîneront un volume tel que la masse des informations ne pourra être fournie que sous une forme adaptée à l'ordinateur.

L'agence de maintenance doit fournir un manuel afin d'aider les abonnés inscrits à appliquer la collection de référence de la CEI suivant leurs besoins.

8 Procédure d'appel

Tout litige relatif à la non-acceptation des requêtes qui ne peut être résolu entre les parties intéressées doit être soumis au secrétariat du comité d'études 3 de la CEI.

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC TR 61360-3:1995

All the above services shall be supported by appropriate documentation and user manuals.

Fees for the above services shall be set at levels agreed with IEC.

It is envisaged that the first issue will be a hard copy, but that subsequent amendments which will include data element types added by the validation and maintenance agencies will result in such a large volume that the bulk of the information can only be supplied in a computer sensible form.

The maintenance agency shall produce a manual in order to assist registered subscribers in applying the IEC reference collection to their needs.

8 Appeal procedure

Any dispute about non-acceptance of requests that cannot be resolved between the parties concerned, shall be referred to the secretariat of IEC technical committee 3.

Withdrawing
IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC TR 1360-3:1995



ANNEXE A
(normative)

Demande pour un nouveau type d'éléments de données

Il convient d'adresser ce formulaire, une fois rempli au:

Secrétariat de l'agence de maintenance des collections de références de la CEI

Nom de la société Adresse

Téléphone Fac-similé Courrier électronique

NOTE Seuls les caractères indiqués dans la CEI 1360-1 sont autorisés.

Seules les unités du Système International d'Unités (SI) sont utilisées.

La CEI 1360-1 prescrit les champs d'entrée qui sont à remplir obligatoirement.

1. Noms et symboles

Nom préféré	Symbole préféré
Nom synonyme	Symbole synonyme
Nom synonyme	Symbole synonyme
Nom abrégé	Condition DET drapeau @ (OUI / NON)

2. Définition

(NOTE – Il convient d'indiquer les longues descriptions sur une feuille de papier séparée.)

Définition

.....

.....

Note

.....

Remarque

.....

NOTE Il convient d'indiquer les formules et les figures, si nécessaire, sur une feuille séparée.

3. Type(s) d'éléments de données de condition, requis

NOTE S'il y en a plus de deux, il convient d'énumérer, sur une feuille séparée, tous les types d'éléments de données de condition.

Le code d'éléments de données peut être confidentiel si le type d'éléments de données de condition est nouveau et est demandé parallèlement au type d'éléments de données associé.

Code de type d'éléments de données Numéro de version

Code de type d'éléments de données Numéro de version

4. Unités et valeurs

Unité de mesure

Format de valeur Niveau

Code de valeur Signification de la valeur

Définition de la signification de la valeur

.....

Code de valeur Signification de la valeur

Définition de la signification de la valeur

.....

NOTE Si le code de valeur et la signification de la valeur sont liés à un type d'éléments de données de classification, il convient qu'une définition de chaque signification de valeur (= terme) soit donnée; Il convient d'indiquer, sur une feuille séparée, la liste des paires des codes de valeurs et les significations de la valeur.